



Conseil de Quartier CROIX ROUSSE EST et RHONE

Compte-rendu de la "réunion mensuelle" du mardi 19 avril 2011

Feuille de présence

- Présents :

Bureau : Brigitte ALBAN – Yves BOTTON – Fernand CHAMBON - René CLOCHER – Nicole DUBOIS-CHABERT- Richard DUMON – Guy MORET - Véronique NETHER –Jean Pierre QUENARD – Philibert VARENNE

Elu référent : Jean TRUC

Autres Participants : M. COMTE – M. BRUYERE – M. CHAMBON – M. RIGAUD – M. MARIEN – M. VOISIN – Xavier GOUGEON – Anne-Françoise ANCEL – Nora KANANE – Laetitia. CAVA – Philippe GUILLAUD-BATAILLE – Stéphane PAPILLON – Eliane DIDIER – M. VINCENT – A. FAVERO – Françoise FLOUX – Anny CANCONTRADE – Sébastien DELOY – Hélène BENARD – Christophe VOISIN -Franck RAMIERE – Jean-Christophe REY – Sylvie ROBERT– Jacques VARESIO – Hervé CARRET – Brigitte BELLEGO – Jacques DINARES – Christiane BESSEYAY

- Absents excusés :

Bureau : Danielle CORDIEZ – Patricia JEZEGOU – Véronique POMIES - Elisabeth SAUVAGEON - Fabienne VEYAN-PELLISSIER

- Absents :

Bureau : Muriel NEMOZ

- Rédacteurs : Nicole Dubois-Chabert et JP. Quénard

Un secrétaire de séance est désigné : N. Dubois-Chabert.

POINT SUR L' ASSEMBLEE GENERALE DU 12 AVRIL 2011

Un compte-rendu officiel sera diffusé séparément et mis en ligne ainsi que le Powerpoint qui a été présenté en séance (vu avec la Mairie du 4ème)

Ce n'est donc qu'un bilan rapide qui est présenté ici.

JP Quenard remercie tout particulièrement Véronique Nether pour son implication dans la préparation du powerpoint de l'AG.

Lors de cette AG, 5 nouveaux membres sont entrés officiellement au bureau (collège Habitants) :

- Nicole DUBOIS-CHABERT
- Véronique POMIES
- Elisabeth SAUVAGEON
- Fernand CHAMBON
- Guy MORET

JP Quenard leur souhaite la bienvenue.

Suite à la présentation de l'activité et des projets du CQ Est et Rhône en AG, un **débat** a suivi au cours duquel plusieurs points ont été évoqués :

- **Place Bertone** : (nombreux représentants) problèmes de terrasse, du bruit et de dégradations des aménagements.
Concernant la terrasse, David Kimelfeld (1er adjoint du 4ème) a admis qu'il y avait eu des erreurs dans l'attribution de l'autorisation. Concernant les aménagements, Dominique Bolliet (Maire du 4ème) a demandé aux participants de se réunir et de faire des propositions. Il a donc été décidé en séance d'inscrire la Place Bertone en priorité dans l'ordre du jour de la prochaine réunion mensuelle du CQ Est et Rhône, celle d'aujourd'hui 19 avril.
- **Place Tabareau** : dégradations des toilettes publiques.
(pour info : JP Quenard a eu depuis confirmation que les travaux de remise en état étaient programmés à court terme, suite à cette AG)
- **Rehaussement du Gros Caillou** : Question désormais récurrente : pourquoi le Gros Caillou est il aussi peu visible depuis les nouveaux aménagements de l'Esplanade ? Alors que c'est un des symboles de la Croix Rousse. Certains demandent qu'il soit à nouveau posé sur un socle.

Ensuite, le CQ Est et Rhône a proposé (sur son budget annuel) un buffet permettant de clore cette assemblée par un moment de convivialité qui a été semble t'il apprécié par tous.

JP Quenard regrette que l'article du Progrès (par ailleurs bien fait) qui a couvert l'évènement, n'ait pas fait référence aux questions et au débat qui ont suivi la présentation (et notamment celles sur la Place Bertone dont les habitants s'étaient déplacés nombreux à cette occasion)

INTERVENTION DU REFERENT J. TRUC

J. Truc signale les réunions suivantes :

- **13 avril** : réunion publique de concertation Place des Tapis
- **19 mai** : réunion travaux de proximité au niveau de l'arrondissement à partir de laquelle les travaux de priorité sur l'année sont décidés (ex. : place St Jacques dont les travaux décidés l'année dernière sont actuellement en cours).

PLACE BERTONE

La présence importante d'habitants à la réunion de ce soir montre que les problèmes rencontrés dans ce secteur et les attentes des riverains sont particulièrement significatifs.

J. Truc rappelle que la mairie a proposé lors de l'AG qu'une réflexion s'engage sur l'aménagement de cette place.

Toutefois, les habitants signalent que, avant toute réflexion moyen ou long terme, leurs demandes court terme doivent être prises au sérieux et certaines traitées en priorité car il y a risques d'accidents :

- **fontaine** :
 - **coupure immédiate de l'eau de la fontaine : problème de salubrité** (eau recyclée en circuit fermé)
 - nettoyage à la javel ! (vêtements tachés), etc....
 - n'apparaît pas comme un élément fort de la place*Il est décidé en séance de procéder à cette coupure d'eau (charge à la Mairie de faire le nécessaire auprès du Grand Lyon)*
- **Plaque au sol « non voyant »** (coté Café de la soie) Elle est décentrée par rapport aux piquets : à faire déplacer.
- **Dalles des escaliers** descellées à réparer
- **Protection grillagée** dégradée côté prothésiste
Cette grille a été réparée (demande faite par la Mairie aux services du Grand Lyon) suite à notre dernière AG
- **Bancs cassés** (haut de la place) : l'un, cassé il y a 2 ans, n'a jamais été remplacé. L'autre a été cassé dans la nuit du 11/4 ...

D'autres points sont également évoqués :

- **Motos:** c'est mieux mais il manque encore des places
- **Commerce d' alimentation générale** qui ferme à 3h du matin (beaucoup de bruit)
- **Espaces verts** à l' abandon
- **Terrasses des bars :**

La place est tout de même petite . Et, bien que habitants et usagers souhaitent maintenir les terrasses dont ils sont eux mêmes clients et qui contribuent à la vie du quartier, les problèmes de "cohabitation" doivent être examinés (s'agissant d'une occupation commerciale) en ce qui concerne notamment le bruit et surtout, dans le cas présent, leur emprise sur l'espace public :

- La terrasse du Café de la Soie :
 - Une partie de la place (en haut) n'est plus accessible aux habitants (et aux enfants) : plusieurs participants s'insurgent contre cette nouvelle "privatisation" de l'espace public. D'autant plus que le matériel (chaises et parasols) reste entreposé la nuit en dehors des heures d'ouverture.
 - Les habitants veulent savoir ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Nombreux participants contestent l' autorisation accordée sur la partie "haute".
 - Le propriétaire, présent, manifeste sa bonne volonté en vue de discuter pour trouver des solutions acceptables. Il propose notamment de réduire son emprise et de ne pas ouvrir sa terrasse certains soirs (mardi et mercredi). Par ailleurs, il souhaite que des aménagements futurs de la Place lui permettent d'agrandir son emprise vers le bas.

J. Truc estime que la fréquentation de cette place s'est considérablement améliorée depuis 2 ans, et rappelle que les trottoirs ont été élargis côté Belfort, que 2 aires motos ont été créés.

JP. Quénard précise quelques points concernant les terrasses, "en général" :

- le comportement professionnel ou non des propriétaires d'établissements a un impact direct sur les nuisances (sonores notamment) (exemple de non professionnalisme : le patron d'établissement qui va boire et fumer dehors avec les clients !) Mais il faut des règles précises qui permettent de clarifier les rapports entre les riverains et cette industrie commerciale qui se développe dans les villes.
- la charte sur les terrasses (et sur la vie nocturne en général) est justement en discussion...(mais le projet présenté à ce jour par la Ville de Lyon est imprécis, non incitatif et donc.. "contre-productif")
- Il existe 2 grands types de terrasses :
 - Les saisonnières à partir du 1^{er} mai (jusqu'au 30 septembre)
 - Les permanentes qui sont face aux établissements.
- Ces terrasses sont facturées par la Mairie Centrale (en fonction de la surface et du type de terrasse) : il y a donc des enjeux financiers significatifs. Ce qui est normal, car l'espace public ne doit pas être "bradé". Mais quelle action de la Mairie face aux mauvais payeurs par exemple? Car il y en a....

Mis à part les problèmes urgents qui seront signalés dès demain en mairie, il est convenu pour bien sérier les questions d' organiser rapidement 3 réunions (dont certaines sur site) :

- **Actions court terme**
- **Terrasse**
- **Propositions d'aménagements de la Place**

Les dates seront communiquées ultérieurement.

PLACE DES TAPIS

J. Truc rappelle les points envisagés pour ce réaménagement (cf. CR précédents).Des réunions publiques de concertation sont programmées les 13 avril, 18 mai, le 30 mai et en juin (date non précisée).

JP. Quénard propose que, dans un 1^{er} temps, le CQ Est et Rhône examine ce projet lors d'une prochaine réunion qui serait dédiée à cela, puis qu'une mise en commun avec le CQ Centre ait lieu. Les dates de ces réunions seront communiquées ultérieurement. Ce principe est accepté.

DIVERS

- Le CQ Est et Rhône qui sollicite fréquemment S. Garcin (Technicienne en mairie du 4^{ème}) pour les problèmes quotidiens, la remercie pour sa disponibilité. Réunion tous les 2 mois environ avec le CQ Est et Rhône. Une question à creuser concernant un panneau "tordu" rue Ivry et rue du Mail.
- **Cellule de veille** : Lors de l'AG, Dominique Bolliet a évoqué la réunion tous les 2 mois des élus du 4^{ème} arrondissement et des représentants de la Police Municipale (et Nationale?) en une "cellule de veille" destinée à faire le point sur la tranquillité publique (et notamment traiter les problèmes de nuisances nocturnes) : *JP Quenard demande à Jean Truc de nous communiquer les dates de réunion de cette cellule.* Pour que nous puissions lui soumettre nos questions le cas échéant.
- **Bacs à verre** : des problèmes sont signalés (notamment rue Dumont d'Urville, et place de la Croix rousse):
 - débordements des bacs, (problème de taille ou de fréquence des ramassages?)
 - est-il normal que les bars utilisent ces bacs car c'est là des quantités importantes générant des nuisances (bruit, débordements...)
par ailleurs, même si c'était autorisé, les bars et restaurants devraient s'interdire de déposer leur verre le soir après leur service (à 1 ou 2 heures du matin)
 - bruit important lié au vidage des bacs dans les camions lorsqu'ils passent très tôt le matin,
 - nuisances visuelles et sonores... pour toutes ces raisons, ne faudrait il pas envisager des bacs "enterrés" ?
- **Cycles** :
 - Monte-vélos : J. Truc confirme que suite à des difficultés financières, ce projet a été annulé (il nous précise que le coût en aurait été d'environ 15 M€ soit au moins 3 fois supérieur au coût d'aménagement de la Place des Tapis : 5 M€) . Le CQ Est et Rhône souhaite que des alternatives soient examinées afin d'apporter des solutions aux utilisateurs et favoriser ainsi cette pratique.
 - Arceaux vélos : on va en installer des nouveaux : J truc organise une réunion prochainement
- **Zone 30** : Elle n'est pas respectée. Il faudrait au minimum que soit envisagé un **balisage au sol** (notamment rue de Belfort et rue Dumont d'Urville où la dangerosité semble particulièrement élevée).
[demande à réévoquer en réunion "Budgets de Proximité"]

PROCHAIN REUNION MENSUELLE ouverte à tous :
Mardi 17 Mai 2011 à 19 H00 (MEJ rue Dumont d'Urville)

